



AVIS CONCERNANT LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Madame, Monsieur,

Vous vous apprêtez à introduire une demande de renseignements urbanistiques auprès de notre Commune.

Le formulaire de demande de renseignements urbanistiques ci-annexé a été arrêté par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 29 mars 2018. Les communes n'étant pas autorisées à le modifier, merci de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes avant de le compléter :

1. Les renseignements urbanistiques sont établis par parcelle cadastrale.
2. Le numéro cadastral de votre bien peut être trouvé sur le site cartographique du cadastre : http://ccff02.minfin.fgov.be/cadgisweb/?local=fr_BE
3. La redevance est de 82.80€ (indexée) et est à payer préalablement à la demande au compte *BE40 0910 1141 0663 de l'Administration de la Ville de Bruxelles avec la mention RU - adresse du bien (rue + numéro) - vos références.*
La preuve de paiement doit nous être fournie en même temps que le formulaire de demande joint en annexe, dûment complété.
4. Seules les demandes dans le cadre de vente judiciaire sont considérées comme urgentes. Dans ce cas, une procédure accélérée peut être demandée moyennant le doublement de la redevance (165.60€ au lieu de 82.80€ - indexée). Il est alors prévu par le CoBAT un délai de réponse de 5 jours ouvrables. En cas de dépassement du délai de 5 jours, aucun remboursement ne sera effectué.
Ce cas précis, est le seul à être pris en compte pour le traitement des demandes de délivrance urgente.
5. Toute demande de renseignements urbanistiques est accompagnée d'un descriptif sommaire du bien. Vous pouvez pour ce faire utiliser le formulaire joint en annexe.
6. Afin de faciliter les contacts entre notre administration et vous-même, merci de nous fournir votre adresse électronique (e-mail) ainsi qu'un numéro de téléphone. Dans le cas contraire, en cas d'éléments manquants à votre demande, nous serions dans l'obligation de communiquer uniquement par voie postale, ce qui ralentira le délai de traitement de votre demande.
7. Le délai de traitement d'une demande de renseignements urbanistiques ne prendra cours qu'à la réception de tous les documents nécessaires à son instruction.
8. Les renseignements urbanistiques vous seront envoyés par voie postale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Urbanisme • Departement Stedenbouw

Direction Autorisations • Directie Vergunningen

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

T. 02 279 29 29 – urb.accueil@brucity.be • urb.onthaal@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Nos références :.....

Au collège des bourgmestre et échevins de la **Ville de Bruxelles**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 mars 2018 relatif aux renseignements urbanistiques, **je vous prie de bien vouloir me délivrer¹ les renseignements urbanistiques pour le bien sis** (rue + numéro + boîte + étage; un bien par demande) :

.....
cadastré Division – Section – Numéro

et appartenant à (NOM, prénom ou dénomination et n° d'entreprise et adresse) :

.....
.....

Demande urgente² : oui – non

Je joins à la présente :

- A. Si je suis *titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien*, les renseignements relatifs au titre qui s'attache à ce droit;

ou³

Si je suis une *personne mandatée par le titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien*, les renseignements relatifs au titre qui s'attache au droit réel, ainsi qu'une copie du mandat. Les mandataires de justice, les notaires et les avocats sont dispensés de produire la copie du mandat.

- B. La preuve du paiement de la redevance, à verser sur le compte bancaire suivant : BE40 0910 1141 0663 avec la mention : *RU - adresse du bien (rue + numéro) – numéro cadastral - nos références*

¹ Les renseignements urbanistiques sont délivrés dans les trente jours ou, lorsqu'il y a urgence, dans les cinq jours ouvrables de la réception de la demande complète.

² En cas d'urgence, le montant de la redevance pour la délivrance des renseignements peut être doublé. L'urgence est présumée en cas de vente judiciaire

³ Biffer la mention inutile.

C. Le cas échéant, le document attestant de l'urgence de la demande (vente judiciaire) ;

D. Si je suis *titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien ou une personne que ce titulaire mandate pour ce faire, le descriptif sommaire du bien*⁴.

Coordonnées du demandeur :

*Nom :

*Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

GSM :

FAX :

**Informations obligatoires pour que la demande soit considérée comme complète.*

J'accepte que les renseignements urbanistiques me soient également adressés par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus : oui – non

Date :

Signature du demandeur

⁴ Le descriptif sommaire est constitué d'une description littérale et d'un ou de plusieurs croquis ou plans, l'ensemble de ces documents devant refléter parfaitement la situation de fait du bien. Il peut se limiter à une description littérale dans le seul cas où celle-ci suffit à comprendre parfaitement la situation de fait du bien. Il peut être accompagné d'un reportage photographique légendé et indiquant les différents endroits de prise de vue. Le descriptif sommaire est daté et signé par son auteur et comprend au moins les éléments suivants :

- l'adresse exacte du bien décrit ainsi que le numéro de la ou des parcelles cadastrales ;
- les caractéristiques des façades visibles depuis l'espace public et des toitures ;
- la destination ou l'utilisation de chaque construction ou partie de construction lorsque leur destination ou utilisation différent ;
- le nombre d'unités de logement incluses dans le bien et leur répartition ;
- le nombre d'emplacement de stationnement.

Lorsque le bien visé par le demande est constitué de plusieurs constructions, chaque construction est décrite distinctement.

**DESCRIPTIF SOMMAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER A COMPLETER DANS LE
CADRE D'UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT URBANISTIQUE**

CONCERNANT LE BIEN SUIVANT :

ADRESSE :

NUMERO / BOITE (EVENTUELLE) :
.....

IDENTIFIANT(S) PARCELLAIRE(S) :
.....

Le soussigné déclare annexer à la présente description :

ANNEXE 1, comprenant les caractéristiques des façades et toitures, la destination ou l'utilisation du bien ou ses composants, le nombre d'emplacements de stationnement (s'il en existe), le nombre et la répartition des logements (s'il en existe) pour CHAQUE BATIMENT PRESENT SUR LA/LES PARCELLES(S) ;

ANNEXE 2, comprenant les croquis ou plans reflétant parfaitement la situation de CHAQUE BIEN PRESENT SUR LA/LES PARCELLES(S) ;

Fait à

En date du

Signature

ANNEXE 1

CARACTERISTIQUES DES FACADES (visibles depuis l'espace public) AINSI QUE DES TOITURES

	Couleur	Matériaux	Couleur châssis	Matériaux châssis
Façade avant				
Façade arrière				
Façades latérales				

TOITURES (plate / mansardée / corniches / chiens assis / fenêtres de toit / ...) :

.....
.....
.....

DESTINATION – UTILISATION

Etage	Destination/utilisation (la plus précise possible) ⁵	Nombre d'unités
Sous-sol		
Rez-de-chaussée		
1 ^{er} étage		
2 ^{ème} étage		
3 ^{ème} étage		
4 ^{ème} étage		
5 ^{ème} étage		
6 ^{ème} étage		
7 ^{ème} étage		
8 ^{ème} étage		

EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

NOMBRE ACTUEL D'EMPLACEMENTS ET LEUR REPARTITION :

.....
.....
.....

⁵ Exemple : Logement (studio, appartement 1 chambre) ; commerce (brasserie)